



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements sous contrat

Question écrite n° 75700

Texte de la question

M. Jean-Charles Cavaillé appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation précaire des suppléants dans l'enseignement privé du premier degré. Ces personnes assurent pour certaines des fonctions d'intérimaires depuis de nombreuses années au sein de l'éducation nationale. Des concours semblent être organisés mais ils seront difficilement accessibles pour ces enseignants en raison du manque évident de pratique universitaire et de la concurrence directe des emplois-jeunes. Il déplore donc le caractère précaire de ces emplois. Aussi, compte tenu de ces éléments objectifs, il lui demande de lui faire connaître les mesures qu'il entend prendre dont le socle serait la création du statut du suppléant sécurisant ainsi la position d'enseignants expérimentés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Cavaillé](#)

Circonscription : Morbihan (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75700

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2161